

Subregional Workshop for West Africa on capacity building for Implementation of the CBD POWPA

Dakar, Senegal 22-26 May 2011

Aires marines Protégées

Charlotte Karibuhoye
FIBA

Rappel

Objectif 11

•D'ici à 2020, au moins **17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières**, y compris les zones qui sont **particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services** fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de **réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement** et d'autres mesures de conservation efficaces par zone, et **intégrées dans l'ensemble du paysage**

Aires côtières et marines

Zones habituellement **couvertes par ou contenant de l'eau de mer**, y compris les mers et les océans, estuaires, côtes...

Zone définie à l'**intérieur** ou éléments **adjacents** à l'**environnement marin**, ainsi que ses eaux sous-jacentes, la flore, la faune, historique et culturel, qui a été **réservé par la législation ou d'autres moyens efficaces**, y compris la coutume, de manière à faire bénéficier la diversité biologique marine et / ou côtiers d'un niveau élevé de protection de son environnement (a).

(a) CBD, COP 7, Decision VII/5 (note 11). Définition utilisée par le groupe technique d'experts ad hoc sur les aires marines et côtières

Rôle des Aires côtières et marines

- **Protection et la gestion des ressources naturelles**, base du développement social et économique
- **Protection d'échantillons représentatifs** de la diversité biologique et d'écosystèmes associés (*Sites critiques*)
- Un des outils de **gestion de la pêche/** Contribution à la **sécurité alimentaire** des populations et à **l'économie des États**



Rôle des Aires côtières et marines

- Maintien des **valeurs sociales et culturelles**
- Sites importants pour l'**amélioration des connaissances sur les écosystèmes marins/**
- Sites pour la **recréation** et le tourisme durable
- Contribution à la **réduction des effets du changements climatiques** (atténuation et adaptation)

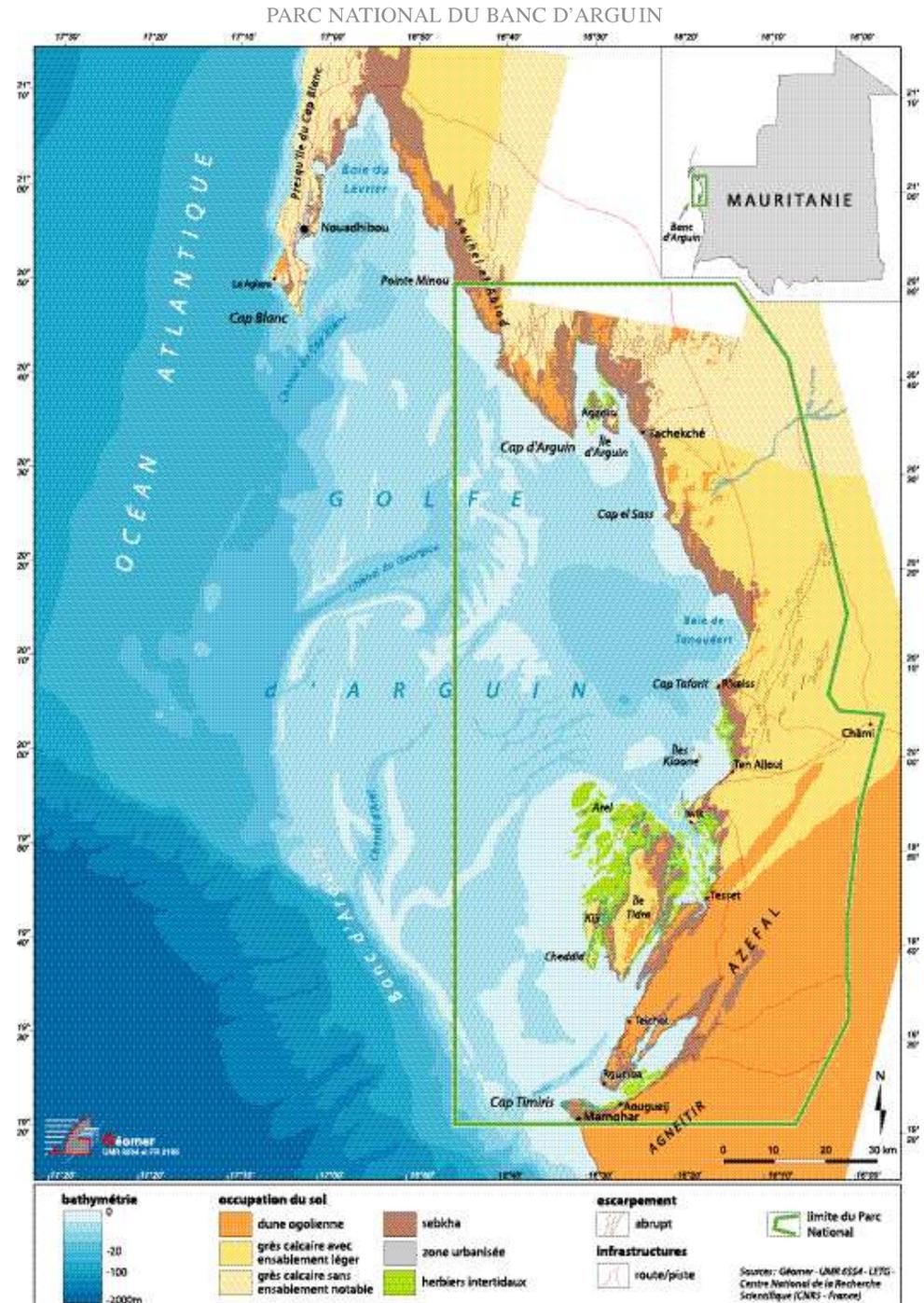


La mise en place d'une AMP

- Identification et documentation des **problèmes** liés à la gestion des ressources et leur évolution
- **Identification des « unités de gestion »** et des parties prenantes
- Définition de **l'état des lieux** (gestion des ressources naturelles, espèces, habitats...) : référence pour de futures évaluations
- Définition des **Objectifs** de création (Objectifs écologiques et socio-économiques)
- Mise en place des **structures de gestion**
- Définition de **règles de gestion consensuelles**
- Développement et validation des **outils de gestion** (plan de gestion, zonage....)
- **Planification opérationnelle** de activités de gestion en vue de l'atteinte des objectifs
- **Mise en oeuvre et suivi** des activités de gestion

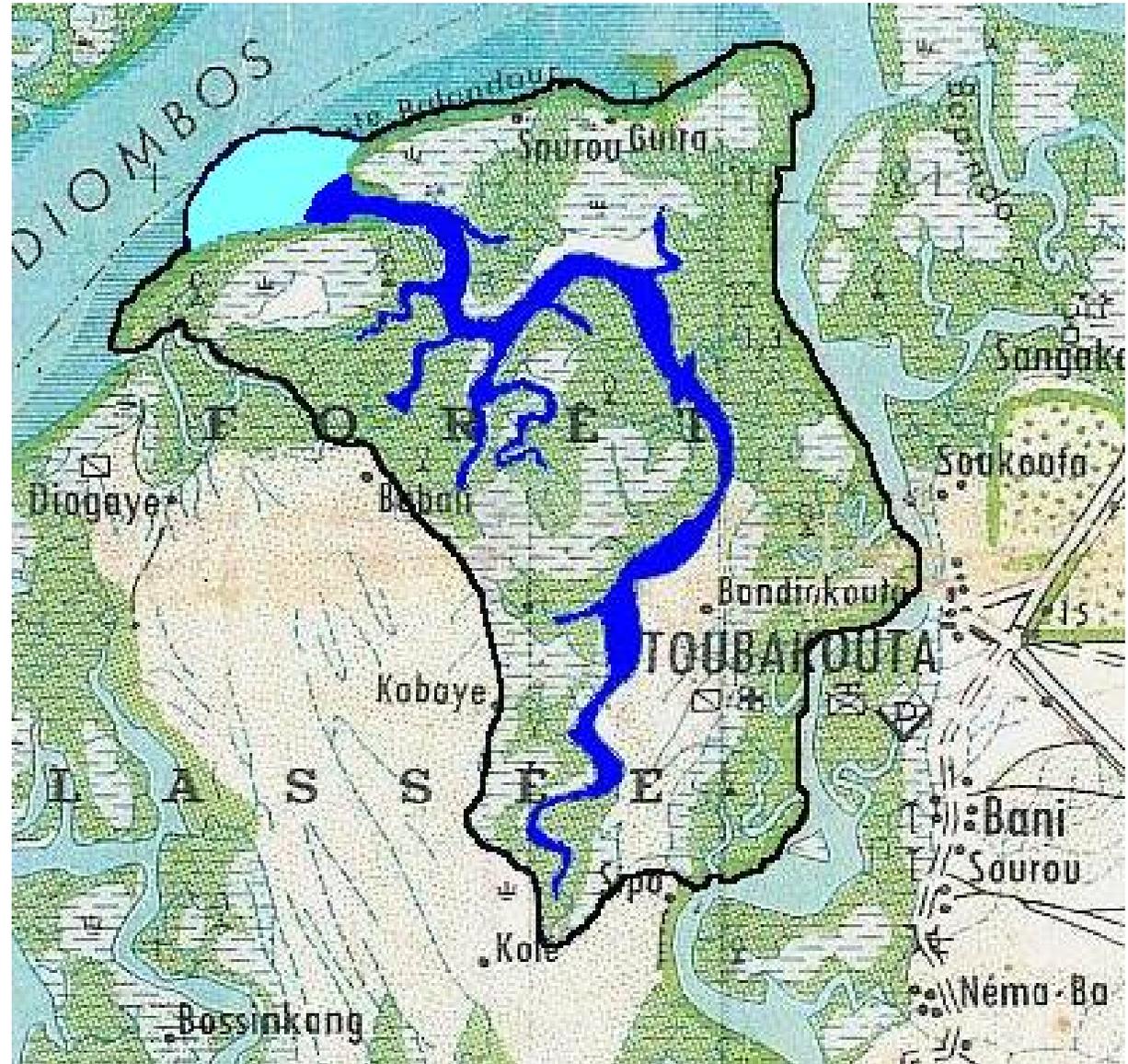
Exemple du parc national du banc d'Arguin (Mauritanie)

- Maintien de l'intégrité et de la production du Banc d'Arguin
- Protection des écosystèmes terrestres, marins et insulaires,
- Préservation des espèces menacées et migratrices
- Contribution au développement harmonieux des population résidentes



L'AMP du Bamboung

- Protection d'une zone de frayère et de nurserie pour certaines espèces de poissons
- Augmentation de la productivité dans l'intérêt général des populations
- Réduction de la pauvreté
- Conservation de la biodiversité



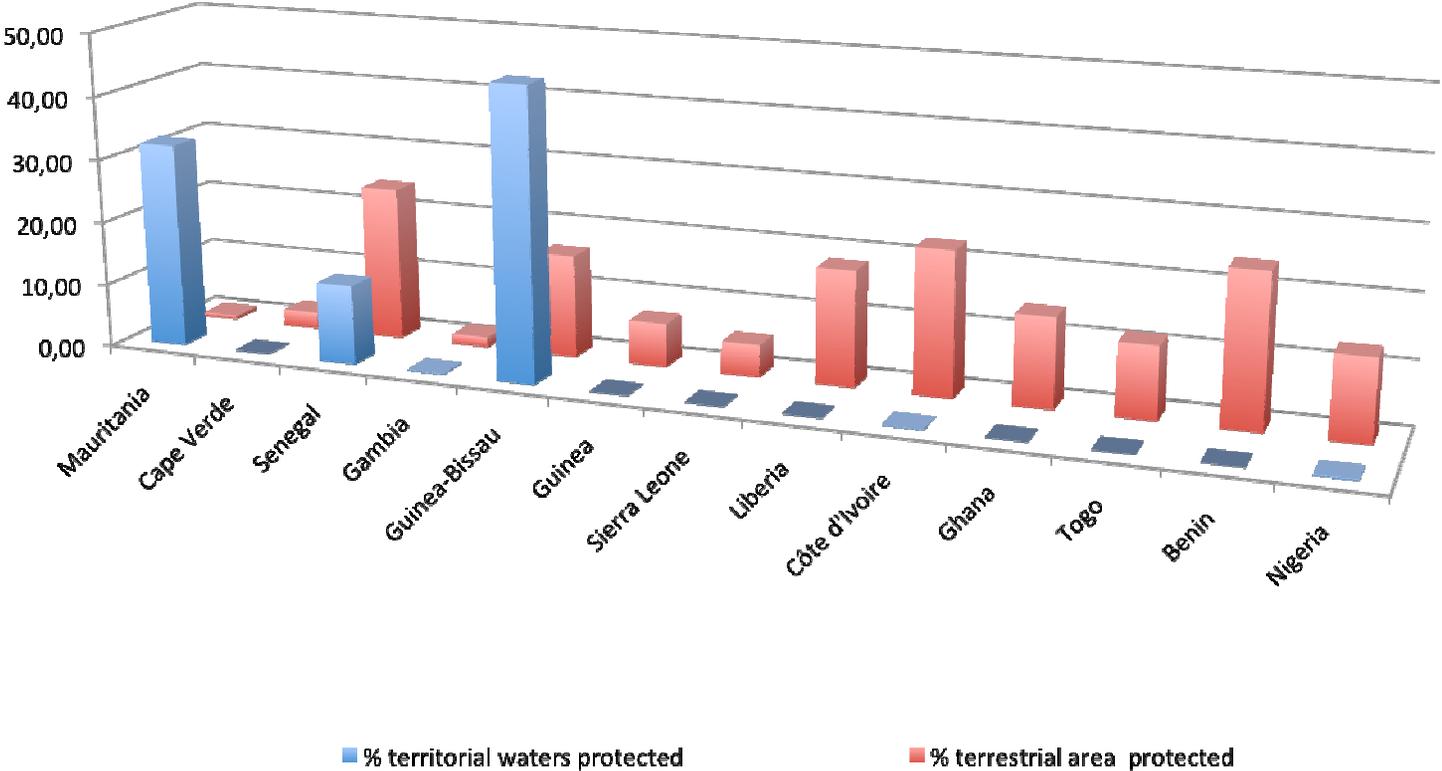
Quel est le statut actuel des aires marines protégées?

- **6.3% des eaux territoriales** sont protégés **dans le monde** (2009) et moins de 1% dans les zones marines (Presque 13% au niveau terrestre)
- Pays développés : 11%
- Pays en développement : 3.5% (Afrique sub-saharienne, Asie de l'Est, Asie du sud-est)
- Petits Etats insulaires : moins de 2.0%

Où en sommes nous par rapport aux objectifs d'Aichi?

- 14 pays ont atteint le taux de couverture de 17% dans les zones terrestre et 10% dans les zones marines – ex: Sénégal
- 28 (29) pays ont atteint 17% en zone terrestre – ex. Bénin; Libéria; Côte d'ivoire
- 6 pays ont atteint 10% en zone marine– ex. Mauritanie, Guinée-Bissau.

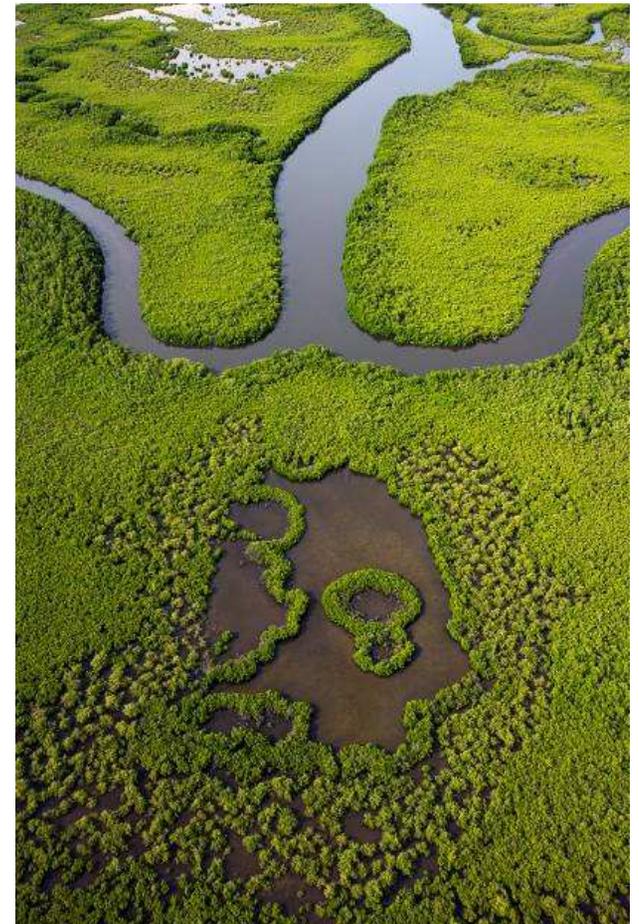
Où en sommes nous par rapport aux objectifs d'Aichi?



«des réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées..... »

- Réseaux d'AMP : aujourd'hui considérés comme un des outils les plus robustes pour la conservation des ressources marines et côtières à une large échelle
- **Un réseau d'AMP peut être défini comme:**
*Un ensemble d'AMP individuelles, opérant en **coopération** et en **synergie**, à diverses échelles spatiales, et avec différents niveaux de protection, en vue d'atteindre des objectifs écologiques, sociaux et économiques, de façon plus efficace et plus complète que des sites individuels ne le pourraient.*

(WCPA/IUCN 2005)



Pourquoi établir des réseaux d'AMP?

- Meilleure compréhension scientifique aujourd'hui des **liens existants à différents niveaux**, également des besoins des espèces clé, entre les habitats marins et terrestres, etc.
- La plupart des **AMP** sont trop petites pour atteindre, de manière isolée, des **résultats tangibles** (menaces indirectes, protection d'espèces migratrices, préservation des liens entre les habitats...)



Bénéfices des réseaux d'AMP

- **Au niveau écologique:**
 - **Larges échelles spatiales;**
 - Réduction de la dégradation et **reconstitution des ressources marines**
- **Au niveau social :**
 - Contribution à la **gestion et résolution des conflits**
 - Existence de **multiples systèmes d'utilisation**
- **Au niveau économique :**
 - Prise en compte les liens écologiques, **économies d'échelle**
 - **Utilisation efficiente des ressources**
- Contribution au développement durable/ renforcement de la **gestion intégrée des zones côtière**
- **Conservation à large échelle ET bénéfices locaux**



Exemple du RAMPAO

- Réseau régional d'airs
marines protégées en
Afrique de l'Ouest
- 22 sites (sur environ 26 sites reconnus officiellement), essentiellement côtiers
 - 5 pays

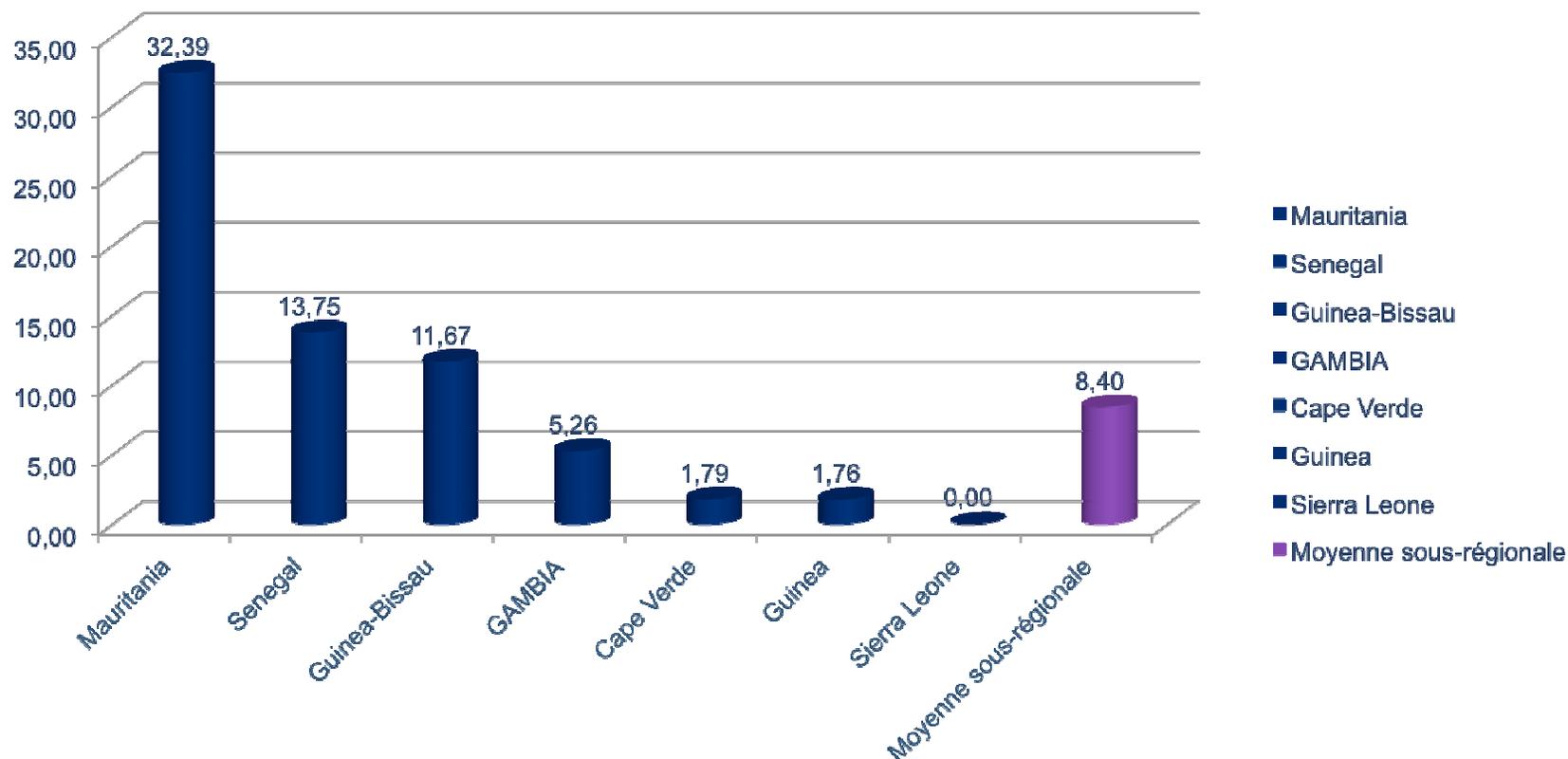


Le RAMPAO aujourd'hui

- Plus de **90% de la superficie totale des AMP** existantes inclus dans le RAMPAO
- Presque 1 887 000 ha, dont 70% de surface marine
- Un large éventail de catégories d'aires protégées et de types de gouvernance
- Représentativité: une partie importante des écosystèmes critiques pour la biodiversité
- Intégration: croissante reconnaissance de l'importance des AMP non seulement pour la biodiversité, mais aussi pour les économies nationales et du besoin de concertation au niveau national et régional

Où en sommes nous par rapport aux objectifs d'Aichi?

Territorial waters under protection (%)*



* RAMP AO 2010

Priorités régionales

Vers l'atteinte des objectifs d'Aichi

- Niveau de **couverture** des eaux territoriales sous-régionales
- **Représentativité**: certains habitats non inclus dans le réseau (ex: coraux, monts sous-marins, upwelling, couloirs de migration de certaines espèces...)
- Distribution spatiale: essentiellement confiné à la zone côtière
- La **gestion efficace** et équitable des AMP/Renforcer la place des sites du patrimoine communautaire
- Intégration dans les paysages plus vastes : intégrations sectorielle (pêches, tourisme, aménagement du territoire, lutte contre le changement climatique) encore insuffisante

Travaux de groupe

Objectif:

Echanges d'idées et préparation des futurs plans d'action nationaux sur les aires marines protégées

Questions :

Quelles sont les priorités concrètes de votre pays pour l'atteinte des objectifs d'Aichi pour les aires côtières et marines

1. *Augmentation du taux de couverture: identification des aires protégées à créer (nombre, localisation, objectifs spécifiques)*
2. *Amélioration du degré de représentativité des écosystèmes: identifier les écosystèmes critiques non encore ou pas suffisamment protégés en milieu côtier et marin*
3. *Amélioration de la gestion efficace et équitable*
4. *Intégration dans des paysages plus larges/liens avec les autres secteurs (pêches, tourisme, aménagement du territoire)*

Group exercise

Objective:

exchange ideas and prepare country-specific future work plans regarding marine protected areas

Questions:

What are the **specific priorities** in your country for achieving the Aichi targets for coastal and marine areas

1. Increased coverage: identification of protected areas to create (number, location, specific objectives)

2. Improving the representativeness of ecosystems: identify critical coastal and marine ecosystems not yet or not sufficiently protected

3. Improving the effective and equitable management

4. Integration into broader landscapes / links with other sectors (fisheries, tourism, land use planning)